



## André Santen

Collaborateur-trice

### Schellenberg Wittmer SA

Avocats

Löwenstrasse 19 / Case postale 2201

8021 Zurich / Suisse

Tél +41 44 215 5252

Tél +41 44 215 52 96

Fax +41 44 215 5200

andre.santen@swlegal.ch

### Langues

Allemand, Anglais

André Santen est collaborateur au sein de notre département de Contentieux et Droit pénal économique et Compliance à Zurich. Il est spécialisé dans les contentieux commerciaux complexes, tant nationales que devant les tribunaux étatiques et les tribunaux arbitraux, ainsi que dans les enquêtes internes.. Il conseille également en matière de procédures d'enforcement, d'entraide judiciaire et de recouvrement d'actifs.

---

### Expertise

- Droit des sociétés & droit commercial
- Contentieux
- Enquêtes internes
- Droit pénal économique et compliance
- Droit de la construction
- Services financiers
- Sciences de la vie
- Arbitrage international
- Commerce et transport

---

### Carrière

2025	Collaborateur chez Schellenberg Wittmer
2022	Collaborateur dans une grande étude d'avocats à Zurich
2021	Juriste dans une étude boutique à Zurich
2020	Junior Associate dans une grande étude d'avocats à Zurich
2019	Juriste dans une grande étude à Zurich
2016	Stagiaire étudiant dans une grande étude d'avocats à Zurich

### Formation

2022	Admission au barreau suisse
2019	Master en droit, Université de Zurich
2017	Bachelor en droit, Université de Zurich
2017	Programme d'échange, University of Münster

### Autres activités professionnelles

- Coach de l'équipe Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot de l'Université de Zurich (chargé de cours auprès des chaires du Prof. Dr Helmut Heiss et du Prof. Dr Leander Loacker).
- Co-président et membre du conseil d'administration de la Zurich Moot Alumni Association (ZMAA).
- Membre de plusieurs associations professionnelles, notamment des Ordres des avocats suisses et zurichoises ainsi que de l'Association des juristes germano-suisses (DSJV).
- Auteur régulier de publications dans le domaine de contentieux.